

Commune de Feins (Ille-et-Vilaine)

ZAC du Grand Clos

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la participation de

Arnaud Desfonds

Théophile Nicolas

Vincent Pommier

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Commune de Feins (Ille-et-Vilaine)

ZAC du Grand Clos

Code INSEE
35110

N° site

sous la direction de

Stéphane Bourne

avec la participation de

**Arnaud Desfonds
Théophane Nicolas
Vincent Pommier**

Entité archéologique

Arrêté de prescription
2014-158

Système d'information

Code Inrap
D 107826

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tel. 02 23 36 00 40

Janvier 2015

Sommaire

1	I – DONNEES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUE
7	Fiche signalétique
8	Mots-clés du Thésaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l’opération
12	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation
19	Projet de diagnostic
23	II – RESULTATS
25	I. Introduction
25	I.1. Circonstances de l’intervention
25	I.2. Contexte de l’opération
25	I.2.1 Cadre géographique et géologique
26	I.2.2 Contexte archéologique
30	II. L’occupation archéologique
30	II.1. Des indices diffus d’une occupation campaniforme
31	II.1.1. Les vestiges de la tranchée 14
32	II.1.2. Les vestiges des tranchées 16 et 17
34	II.2. Le mobilier archéologique
34	II.2.1. Méthode de travail
34	II.2.2 Catalogue par contexte de découverte
35	II.2.3. Informations du mobilier
35	II.3. Discussion sur l’occupation campaniforme
36	II.4. Un parcellaire ancien non daté
40	II.5. Un parcellaire moderne
41	III. Conclusion
42	Bibliographie
43	III – INVENTAIRES
44	Liste des figures
44	Liste des clichés
45	Inventaire des minutes de terrain
45	Inventaire des clichés
46	Inventaire des structures archéologiques

I - Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Feins

Codes

Code INSEE
35110

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

X=1356.000
Y=7246.550
Z : 98 à 99 m NGF

Références cadastrales

Commune
Feins

Année
2015

Sections A
Parcelle1234, 1824 et 1935.

Statut du terrain au regard Des législations sur le patrimoine et l'environnement

?

Propriétaire du terrain

SADIV

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2014-158 du 16 avril 2014

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2014-305 du 15 octobre 2014

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

SADIV

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Stéphane Bourne, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

du 25 août au 5 septembre 2014

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paleolithique**
- Inferieur
 - Moyen
 - Superieur
 - Mesolithique et Epipaleolithique
- Neolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- -
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Recent
- Age du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tene (second Âge du Fer)
- Antiquite romaine (gallo-romain)**
- Republique romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 a 476)
- Epoque medievale**
- haut Moyen Age
 - Moyen Age
 - bas Moyen Age
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Batiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sepulture
- Grotte
- Abri
- Megalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four
- Trou de calage de poteau
- Fossés parcellaires
- Architecture
- Puits
- Jardin

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Anthracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Anne-Marie Fourteau-Bardaji, SRA	Ingénieur d'études	Mise en place et suivi de l'opération
Claude Le Potier, INRAP	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, INRAP	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Nathalie Ruaud, INRAP	Logisticienne	Location du matériel
Olivier Laurent, INRAP	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Equipe de fouille

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, INRAP	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique
Arnaud Desfonds, INRAP	Assistant d'études et d'opération	Fouille, relevés
Vincent Pommier, INRAP	Topographe	Topographie

Equipe de post-fouille

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Bourne, INRAP	Assistant d'études et d'opération	Responsable scientifique
Arnaud Desfonds, INRAP	Dessinateur	DAO, PAO
Théophane Nicolas, INRAP	Céramologue	Etude de la céramique protohistorique

Notice scientifique

Situé au sud-ouest du bourg de Feins (Ille-et-Vilaine), le diagnostic archéologique de la ZAC du Grand-Clos s'inscrit dans un contexte riche en vestiges anciens. Si l'on réfute actuellement l'identification de Feins avec le *Ad Fines* de l'itinéraire d'Antonin, les nombreux sites et indices de sites antiques repérés sur le pourtour de l'étang du Boulet pourraient indiquer l'existence à cet endroit d'un *vicus*, situé au carrefour d'une ou plusieurs voies secondaires. Le diagnostic mené sur une surface de 2,8 hectare a mis en évidence des indices diffus d'une présence humaine datée du Campaniforme. Aucun aménagement de l'espace n'a pu être mis en évidence, et l'indigence des vestiges découverts n'a pas permis de caractériser la nature de cette occupation. Un parcellaire ancien a par ailleurs été identifié, sans qu'il ait été possible de le dater précisément.

Arrêté de prescription



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

RECU LE
2017
05 MAI 2014

I.N.R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2014-158 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, le dossier de réalisation de la SADIV pour un terrain situé à Feins - ZAC du Grand Clos (35); reçu(e) le 10 avril 2014 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté initial n° 2014-157 du 16 avril 2014 définissant les modalités de saisine et le calendrier prévisionnel d'une opération soumise à un diagnostic archéologique et réalisée par tranches successives ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, l'emprise de la future ZAC se développe en partie sur enclos détecté en prospection aérienne et dans un secteur propice à la découverte de vestiges antiques et du Haut-Moyen-Age (présence de vestiges antiques découverts dans le centre bourg, très probablement liés à l'existence de l'agglomération antique mise au jour autour de l'étang du Boulet et d'un croisement de voies anciennes).

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
 Département : Ille-et-Vilaine
 Commune : FEINS
 Lieu-dit : ZAC du Grand Clos - phase 1 - secteur sud
 Cadastre : section(s) : A - parcelles : 1234,1824p,1935

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la SADIV - « village des collectivités », 1 avenue de Tizé, CS 53604, 35236 Thorigné-Fouillard cedex et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le **16 AVR. 2014**

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup AËROD

destinataires : SADIV
INRAP
copie à : mairie de Feins
Préfecture d'Ille-et-Vilaine



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-158**

Région :	Bretagne
Département :	Ille-et-Vilaine
Commune :	FEINS
Lieu-dit :	ZAC du Grand Clos
Cadastre :	section(s) : A
	<u>phase 1</u> - secteur sud
	parcelles : 1234,1824p,1935
Département :	Ille-et-Vilaine
pétitionnaire:	SADIV

Emprise du diagnostic archéologique : environ 28.197 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Une attention particulière sera portée aux vestiges liés à l'enclos « les Cours Boulet » (site n° 35 110 0019) détecté en prospection aérienne par C. Bizien-Jaglin (Ceraa), qui s'étend dans les parcelles n° 1234 et 1824, section A, et aux éventuelles indices d'une voie ancienne traversant le bourg d'est en ouest.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

L'emprise concernée par la future ZAC est située au sud-ouest de l'agglomération de Feins. Si l'on réfute actuellement l'identification de Feins avec le *Ad Fines* de l'Itinéraire d'Antonin, il est probable que « Feins dut être un *vicus* important, probablement à vocation artisanale, compte-tenu des découvertes récentes, et certainement desservi par une ou plusieurs voies secondaires » (Leroux G. et Provost A., 1990, CAG. 35, p. 220). De nombreux vestiges, notamment métallurgiques, ont été mis au jour autour de l'étang de Boulet et dans le bourg-même de Feins. De plus, la route d'Aubigné à Feins et l'axe est-ouest traversant le bourg sont considérés comme des voies anciennes, peut-être même antiques (idem). Ce croisement a pu favoriser la création d'une agglomération ou d'un lieu de culte dès le Haut-Moyen-Age, même si l'église actuelle Saint-Martin présente une architecture datée du XVIe au XXe siècles.

Comme mentionné ci-dessus, l'important système d'enclos des « Cours Boulet » mis au jour au sud-ouest du bourg est partiellement concerné par le projet d'aménagement. Il conviendra donc d'évaluer son éventuelle relation avec l'occupation antique ou médiévale de Feins.

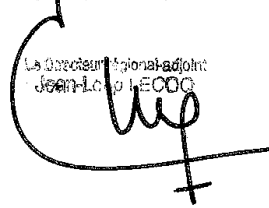
D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le 16 AVR. 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional adjoint
Jean-Louis LECCO



FEINS, ZAC du Grand Clos

(Ile-et-Vilaine)

Emprise du diagnostic archéologique

Liste des parcelles : section A

PHASE 1

SECTEUR SUD: n° 1234, 1824p, 1935

PHASE 2

SECTEUR CENTRE: n° 1121p, 1122p, 1125p, 1129, 1727, 1728, 1729, 1730, 1731, 1732, 1733, 1734, 1783p

SECTEUR OUEST: n° 1154, 1153, 1152, 1137p, 1289p, 1555p, 1558p

Vu pour être annexé
à l'arrêté N° 2014-158
Pour le Directeur régional
des affaires culturelles
Le Directeur régional
Jean-Loup LECOQ

Arrêté de désignation



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Arrêté n° 2014-305 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2014-158 du 16 avril 2014**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 SGAR/SGAR/DSG du 21 juillet 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional adjoint des affaires culturelles de Bretagne, chargé de l'intérim des fonctions de directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2014-158 du 16 avril 2014 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Feins - ZAC du Grand Clos - tranche 1, secteur sud (35) ;

VU l'arrêté n° 2014-281 du 17 septembre 2014 portant désignation du responsable scientifique ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Stéphane BOURNE - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(c) par l'arrêté n° 2014-158 du 16 avril 2014 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Feins.

Fait à Rennes, le 15 octobre 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional adjoint
des affaires culturelles de Bretagne,
directeur régional par intérim,

Jean-Loup LECOQ

destinataires : INRAP
S, Bourne
copie à mairie de Feins

D107826
COURRIER REÇU LE
4470
24 OCT. 2014
INRAP GO

Projet de diagnostic

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : MB/TA/2014/1437

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« FEINS (35), ZAC DU GRAND CLOS »

Cesson-Sevigné, le 28/07/14

Opération : D107826 – 2014-157

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 28 avril 2014 portant sur le diagnostic dénommé « FEINS (35), ZAC DU GRAND CLOS » sur la commune de Feins dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D107826 FEINS (35), ZAC DU GRAND CLOS

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne		Département	Ile-et-Vilaine	
Commune	Feins				
Lieu-dit	ZAC DU GRAND CLOS				
Cadastre	Feins : A 1234, 1824p, 1935				
Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2014-157	28-04-2014	66000 m ²		28/07/14
Modification					
Contexte actuel	Rural		Contexte particulier		
Nature archéologique	Non stratifié				

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2014-157, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	2 jours	Une pelle à chenilles	3 jours	1 jour
Technicien	3 jours		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	3 jours	4 jours	Une pelle à chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	6 jours	2 jours			
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
6 jours	6 jours	1 ^{er} semestre 2015

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	
Michel-Alain Baillieu	

II - Résultats

I. Introduction

I.1. Circonstances de l'intervention.

Le projet d'une zone d'aménagement concerté élaboré par la *SADIV* a été à l'origine de la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Les parcelles cadastrales 1234, 1824 et 1935 concernées par ce projet de lotissement s'étendent au sud-ouest du bourg de Feins et couvrent une surface de 2,8 hectares (**Figure 1**). L'emprise de nos travaux est située en bordure sud-ouest du bourg. Elle est délimitée à l'ouest et au nord par des lotissements et à l'est par un chemin creux. Notre intervention sur le terrain s'est déroulée du 12 au 20 novembre 2014, et la rédaction du présent rapport a été menée en janvier 2015. La densité des vestiges archéologiques répertoriés sur la commune de Feins, et la proximité d'un important système d'enclos au lieu-dit « les Cours Boulet » a conduit le Service Régional de l'Archéologie à prescrire ce diagnostic dans le but d'évaluer l'éventuelle relation pouvant exister entre cet enclos et l'occupation antique ou médiévale de Feins.

I.2. Contexte de l'opération.

I.2.1 Cadre géographique et géologique.

La commune de Feins se situe à 30 km au nord de Rennes. L'étang du Boulet, situé au nord du bourg, est le plus vaste plan d'eau du département d'Ille-et-Vilaine (153 ha). Situé à une altitude de 71 m NGF, il joue un rôle de régulateur dans l'alimentation du canal d'Ille-et-Rance, construit de 1804 à 1832.

La carte géologique (Paris *et al.* 1999) indique pour le secteur la présence d'un substrat granitique (Y⁴C : Granodiorite à biotite et cordiérite, type Vire). Trois horizons distincts ont pu être observés.

- un niveau de terre végétale sableuse brune, dont l'épaisseur varie entre 30 et 60 cm.
- un niveau d'arène granitique beige, ocre à orangé, observé jusqu'à une profondeur variant de 70 à 140 cm.
- le granite altéré beige, ocre, orangé à jaunâtre.

Le terrain montre une très faible déclivité vers le sud. L'altitude est comprise entre 99,4 m NGF au niveau de l'angle nord-ouest de l'emprise (parcelle 1234), et 98,3 m NGF au niveau de l'angle sud-est de la zone explorée (parcelle 1935).

I.2.2 Contexte archéologique.

La zone diagnostiquée s'inscrit dans un contexte riche en vestiges archéologiques (**Figure 2**). L'état des connaissances se base sur les données fournies par les prospections pédestres (Langouet *et al.* 1981, Provost 1989, Provost *et al.* 1991) et aériennes (Provost 1992).

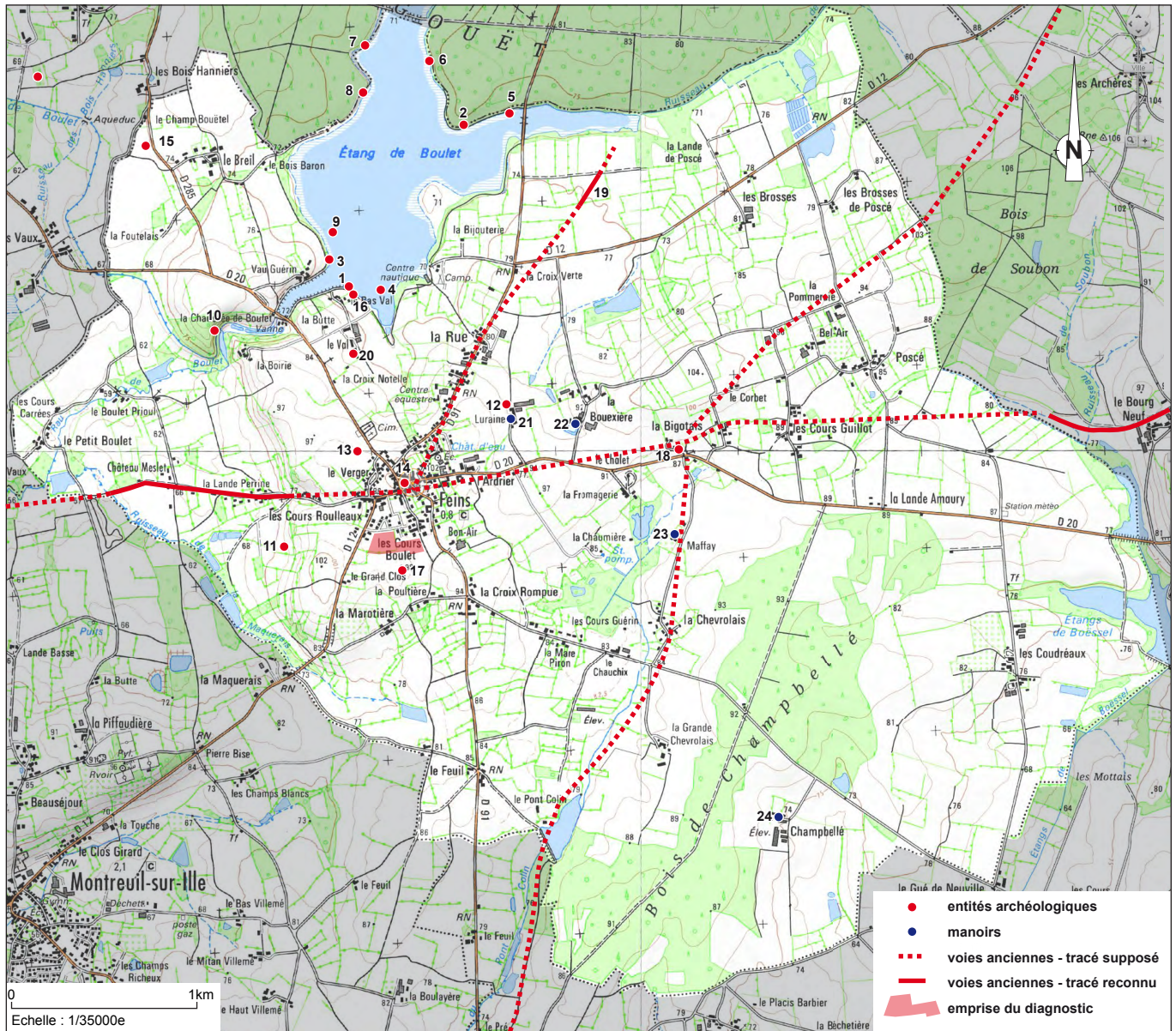


Figure 2 : Carte archéologique de la commune de Feins.

Plusieurs indices indiquent une présence humaine sur le territoire dès le Néolithique (**Figure 3**), mais c'est au cours de l'Antiquité que l'occupation humaine semble la plus importante. Si l'on réfute actuellement l'identification de Feins avec le *Ad Fines* de l'itinéraire d'Antonin, les nombreux sites et indices de sites antiques repérés sur le pourtour de l'étang du Boulet pourraient indiquer l'existence à cet endroit d'un *vicus*, probablement à vocation artisanale (activités métallurgiques et probables fours de tuiliers), situé au carrefour d'une ou plusieurs voies secondaires. La route d'Aubigné à Feins et l'axe est-ouest traversant le bourg sont considérés comme des voies anciennes, pouvant remonter à l'époque antique (Provost et Leroux 1990, p. 220). Elles se croiseraient au niveau du lieu dit la Bigotais, à 2 km à l'Est du centre bourg de Feins (<http://voiesromaines35.e-monsite.com>).

N°	N° entité	Lieu-dit	Parcelles cadastrales	Période	Mobilier	Commentaires	Bibliographie
1	35.110.0001	Etang du Boulet – le Bas-Val II	380	Néolithique	Industrie lithique, céramique protohistorique.		Provost 1989
2	35.110.0002	Etang du Boulet – les Fertais II	63 380	Néolithique	Industrie lithique dont une pointe de flèche du Néolithique final.		Provost 1989
3	35.110.0003	Etang du Boulet – le Vau-Guérin II	380	Néolithique	Industrie lithique.		Provost 1989
4	35.110.0004	Etang du Boulet – la Rue	380	Antiquité	Tegulae, briques, Scories, moellons, rares tessons de céramique.	Gisement gallo-romain reconnu sur plus de 4 ha en bordure de l'étang. Concentrations de pierres semblant dessiner des solins ou des remblais d'écroulement de constructions (vicus ?).	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989 Provost 1991 Provost 1992
5	35.110.0005	Etang du Boulet – la Fertais I	380	Indéterminé	Scories, fragments de tegulae, quelques tessons de poterie médiévale.	Probable fonderie.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
6	35.110.0006	Etang du Boulet – la Fertais III	380	Indéterminé	scories ferrugineuses et blocs de minerais.	Probable fonderie.	Provost 1989
7	35.110.0007	Etang du Boulet – le Bois Barron I	380	Antiquité	Tegulae.	Atelier de TCA.	Provost et Leroux 1990, p. 220
8	35.110.0008	Etang du Boulet – le Bois Barron II	104 380	Antiquité	« débris gallo-romains ».	Sur près de 300 m de long, sol jonché de débris gallo-romains.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
9	35.110.0009	Etang du Boulet – le Vau-Guérin I	380	Antiquité	Nombreux fragments de tegulae, quelques tessons de céramique.		Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
10	35.110.0010	La Chaussée du Boulet	210	Indéterminé	Fragments de tegulae au niveau de l'enclos.	Portion d'enclos à large fossé et entrée centrée à l'est, limité au sud par l'abrupt du ruisseau du Boulet. Possible éperon barré enclosant une surface de 3 ha.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
11	35.110.0011	Le Grand-Clos ouest	670	Antiquité	Fragments de tegulae.	Portion d'enclos fossoyé, cloisonné.	Provost 1989
12	35.110.0012	Luraine	447	Antiquité	Fragments de tegulae.	Portion d'enclos quadrangulaire.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
13	35.110.0013	Noyan	1622	Antiquité	Au niveau de l'enclos, quelques fragments de tegulae et un tesson de céramique commune grise.	Portion d'enclos quadrangulaire de 60 sur 50 m environ.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
14	35.110.0014	Eglise	1087	Antiquité	moellons, mortier, tegulae.	Eléments de construction en réemploi dans les murs de l'édifice.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1992
15	35.110.0016	Le Champ Boetel	143	Antiquité	Pierres de construction, tegulae, scories, tessons de céramique commune et sigillée dont un Drag. 37 de Gaule centrale de la fin du 2ème s.		Provost et Leroux 1990, p. 220 Langouet et al. 1981, p.51
16	35.110.0017	Etang du Boulet – le Bas-Val I	380	Antiquité	Tegulae, briques, imbrices, moellons de granite et tessons de céramique, parmi lesquelles des fumigées du Ier s. et des sigillées des II e et III e s. de notre ère.	Gisement gallo-romain mis au jour par le retrait des eaux de l'étang conséquence des déficits pluviométriques des années 1988 et 1989.	Provost et Leroux 1990, p. 220 Provost 1989
17	35.110.0019	Les Cours Boulet	699 711	Antiquité ?	Tegulae	Système d'enclos	Provost et Leroux 1990, p. 220
18		La Bigotais, Lande des Trois-Châteaux	Lieu imprécis	Antiquité	Tegulae	Retranchement au croisement de voies anciennes, ruines de fondations romaines	Toulmouche 1847, p. 258
19		La Croix Verte	22 23	Antiquité ?		Ancienne voie observée en prospection aérienne	http://voiesromaines35.e-monsite.com
20		Château du Boulet	1852 1853	Moyen-âge		Disparu.	Banéat 1929, p.8
21		Manoir de Luraigne	600	XV-XIX e siècle			Banéat 1929, p.8
22		Manoir des Bouëxière	286	XVI-XIX e siècle			Banéat 1929, p.8
23		Manoir du Maffay	710	XV-XIX e siècle			Banéat 1929, p.8
24		Manoir de Chambellé	821	XIV-XIX e siècle			Banéat 1929, p.8

Figure 3 : Inventaire des sites archéologiques de la commune de Feins.

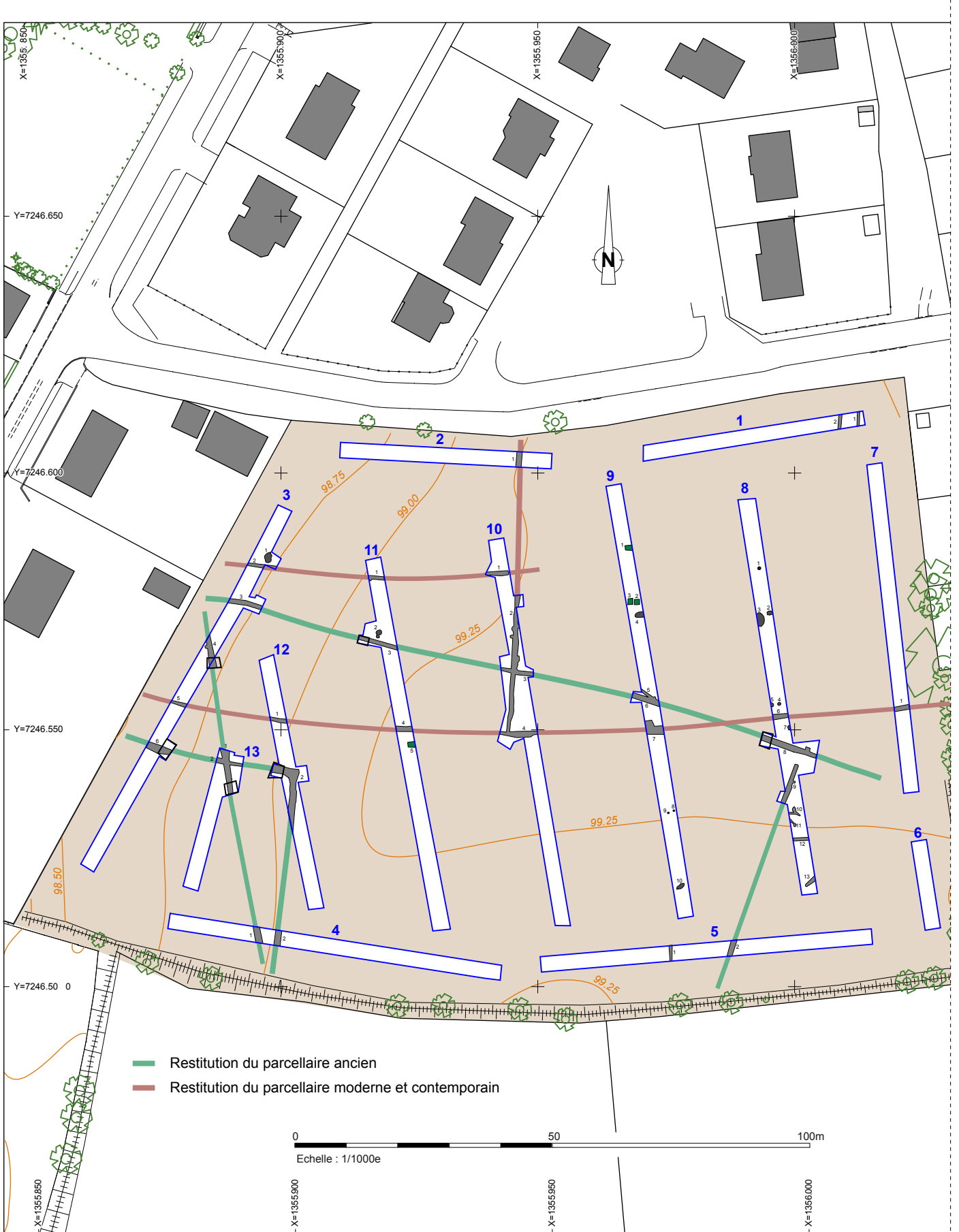


Figure 4 : Répartition des vestiges archéologiques mis au jour.



Ce croisement a pu favoriser la création d'une agglomération ou d'un lieu de culte dès le Haut-Moyen-Age. A 200 m au sud de l'emprise du diagnostic, au niveau des parcelles cadastrales 699 et 711, notons l'existence d'un système d'enclos repéré par prospection aérienne (**figure 2, n°17**).

I.3. Stratégie et méthodes mises en œuvre.

Le diagnostic s'est déroulé du 12 au 20 novembre 2014, mobilisant deux archéologues de l'INRAP. Vingt sondages de longueur variable ont été réalisés de façon à couvrir systématiquement les 2,8 hectares concernés par l'aménagement du lotissement. Ils ont été effectués à l'aide d'une pelle à chenille de 20 tonnes munie d'un godet lisse de trois mètres de large travaillant en rétroaction.

La profondeur de chaque tranchée a été conditionnée par l'apparition du substrat, soit entre 30 et 70 cm.

Les 20 sondages couvrent une surface de 4011 m², soit près de 14,2 % de l'emprise du diagnostic.

Des sondages ont été creusés à la pelle mécanique dans certains fossés rencontrés afin de connaître leurs profils, leurs processus de comblement et de récupérer tout mobilier datant. Plusieurs structures excavées de type trou de poteau, fosse ou structure de combustion ont été fouillées manuellement. Les structures sondées ont ensuite été relevées en coupe et en plan à l'échelle 1/20e. Les tranchées, sondages et fenêtres ont fait l'objet d'un relevé précis par un topographe équipé d'un GPS. L'intégralité des ouvertures effectuées ont été rebouchées en fin d'opération.

L'ensemble des minutes de terrain a été saisi informatiquement. Elles sont numérotées de 1 à 5, et présentent les relevés manuels des tranchées, au 1/200e, et les relevés des structures fouillées manuellement ou ayant fait l'objet de sondages mécaniques, au 1/20e. Cette numérotation n'est pas conservée dans le rapport.

II. L'occupation archéologique.

Sur les 20 sondages ouverts, 19 se sont avérés positifs. Au total, ce sont 108 faits archéologiques ou naturels qui ont été repérés (**Figure 4**).

Plusieurs indices d'occupation ont été décelés :

- Préhistoire :

Dans les parcelles 1824 et 1935 ont été mis au jour deux structures en creux isolées dont le comblement a livré de la céramique attribuable au Campaniforme. Au vu de l'indigence et de la dispersion des vestiges découverts, aucun plan structuré n'a pu être mis en évidence.

- Epoque indéterminée :

Quelques fossés montrent des orientations divergentes par rapport aux limites parcellaires contemporaines. Certains d'entre eux peuvent participer d'un parcellaire ancien.

- Epoque moderne et contemporaine :

Un réseau parcellaire moderne et/ou contemporain a également pu être identifié.

II.1. Des indices diffus d'une occupation campaniforme.

Des indices d'une occupation ancienne datée du Campaniforme ont été identifiés à l'est de l'emprise du diagnostic. Les deux faits archéologiques pouvant se rapporter à cette période sont apparus à 50 cm de profondeur, sous le niveau de terre végétale. Aucun aménagement de l'espace n'a pu être mis en évidence, et aucun épandage n'accompagne ces faits qui sont localisés en deux points distincts de notre intervention, au nord de la parcelle 1824 (tranchée 14) et au sud de la parcelle 1935 (tranchée 16 et 17).

II.1.1 Les vestiges de la tranchée 14.

Au niveau de l'extrémité ouest de la tranchée 14, une structure de combustion a été identifiée (14.2). Sa présence a justifié l'ouverture d'une extension vers le sud (Figure 5). Les quelques autres anomalies repérées dans ce secteur ont toutes été testées manuellement, mais au vu de la nature de leur comblement et de leur irrégularité, l'hypothèse de perturbations d'origine naturelle est privilégiée.

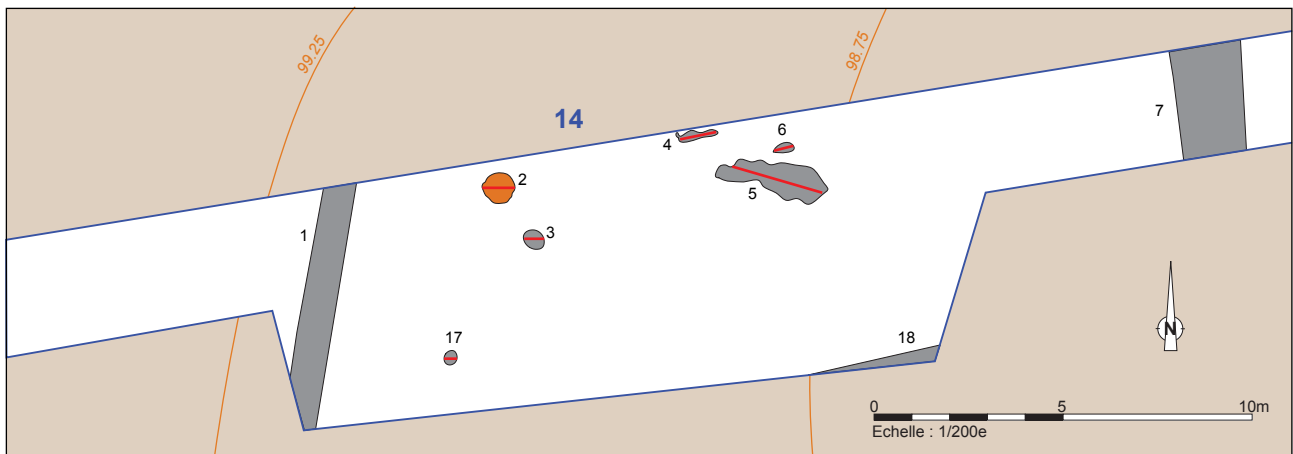
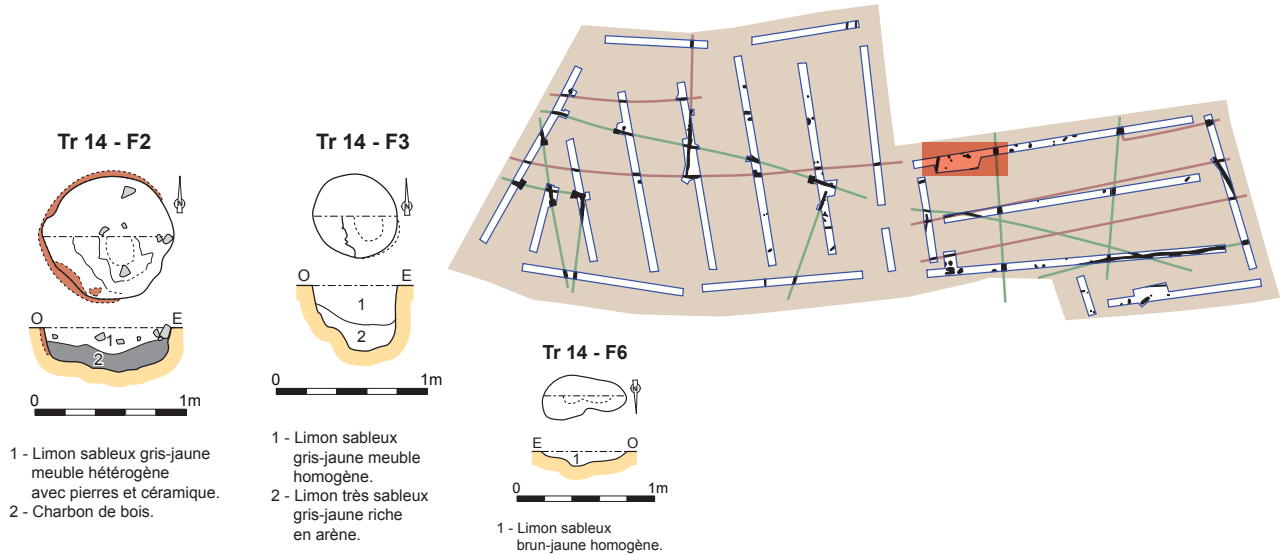
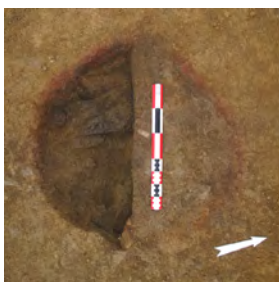


Figure 5 : Plan des vestiges découverts dans l'extrémité ouest de la tranchée 14 et relevé des structures 14.2, 14.3 et 14.6.



Cliché 1 et 2 : Vue en plan et en coupe de la structure 14.2.



Cliché 3 : Vue d'ensemble des structures 14.3 (en premier plan) et 14.2 (en arrière plan).

- St. 14.2.

La structure de combustion 14.2 est une fosse circulaire, au contour régulier, mesurant 85 cm de côté (**Figure 5, Clichés 1, 2 et 3**). Elle a été creusée dans l'arène granitique, et son fond se situe au niveau d'apparition du granite altéré. Sa profondeur conservée est de 28 cm. Le creusement montre des bords abrupts présentant des traces de rubéfaction et un fond presque plat. Le fond est dépourvu de traces de rubéfaction. Deux niveaux de comblement ont été observés. Le remplissage supérieur, d'où proviennent deux tessons de céramique attribuable au Campaniforme, est constitué par un limon sableux gris jaune meuble et hétérogène, incluant quelques éléments centimétriques de granite brûlé (US 1). Ce niveau repose sur une couche sableuse riche en charbons de bois (US 2).

- St. 14.3.

La structure 14.3 est située à 1 m au sud-est de la structure de combustion 14.2 (**Figure 5, Cliché 3**). De plan circulaire, elle mesure 56 cm de diamètre pour une profondeur conservée de 44 cm. Ses parois sont abruptes et son fond irrégulier. Son comblement supérieur est constitué par un limon sableux gris-jaune et homogène (US 1). Sous ce niveau, on retrouve un remplissage chargée en arène granitique, reposant sur le granite altéré (US 2). La nature de ce comblement, l'irrégularité du creusement et l'absence de structures similaires dans le secteur ne permettent pas d'identifier avec certitude ce creusement à un trou de poteau.

- Les autres anomalies de la tranchée 14.

Etant donné la proximité de la structure de combustion 14.2, toutes les anomalies repérées dans l'extrémité ouest de la tranchée 14 ont été testées manuellement (14.4 à 14.6 et 14.8 à 14.15). Leurs plans et profils sont irréguliers, et leur comblement est composé de limon sableux brun clair à jaune (**Figure 5**). Au vu de leur irrégularité et de la nature de leur comblement, ces anomalies ont été interprétés comme des écofacts. Aucun de ces faits n'a livré de mobilier.

II.1.1 Les vestiges des tranchées 16 et 17.

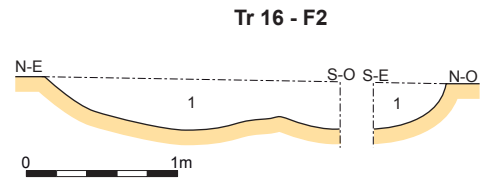
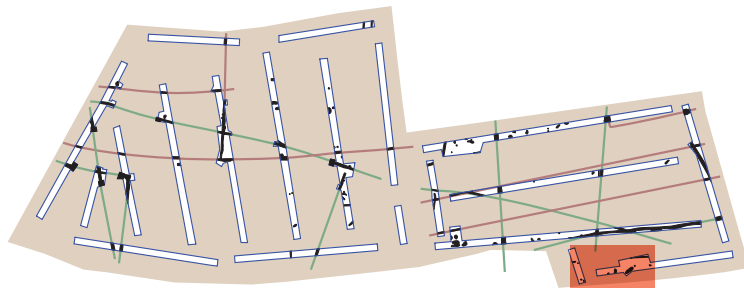
La découverte d'une structure oblongue livrant du mobilier céramique attribuable au Campaniforme (16.2) a justifié l'ouverture d'une extension au nord de l'extrémité ouest de la tranchée 16 (**Figure 6**). Celle-ci n'a pas permis de repérer d'autres faits similaires.

- St. 16.1.

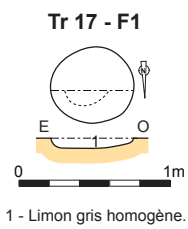
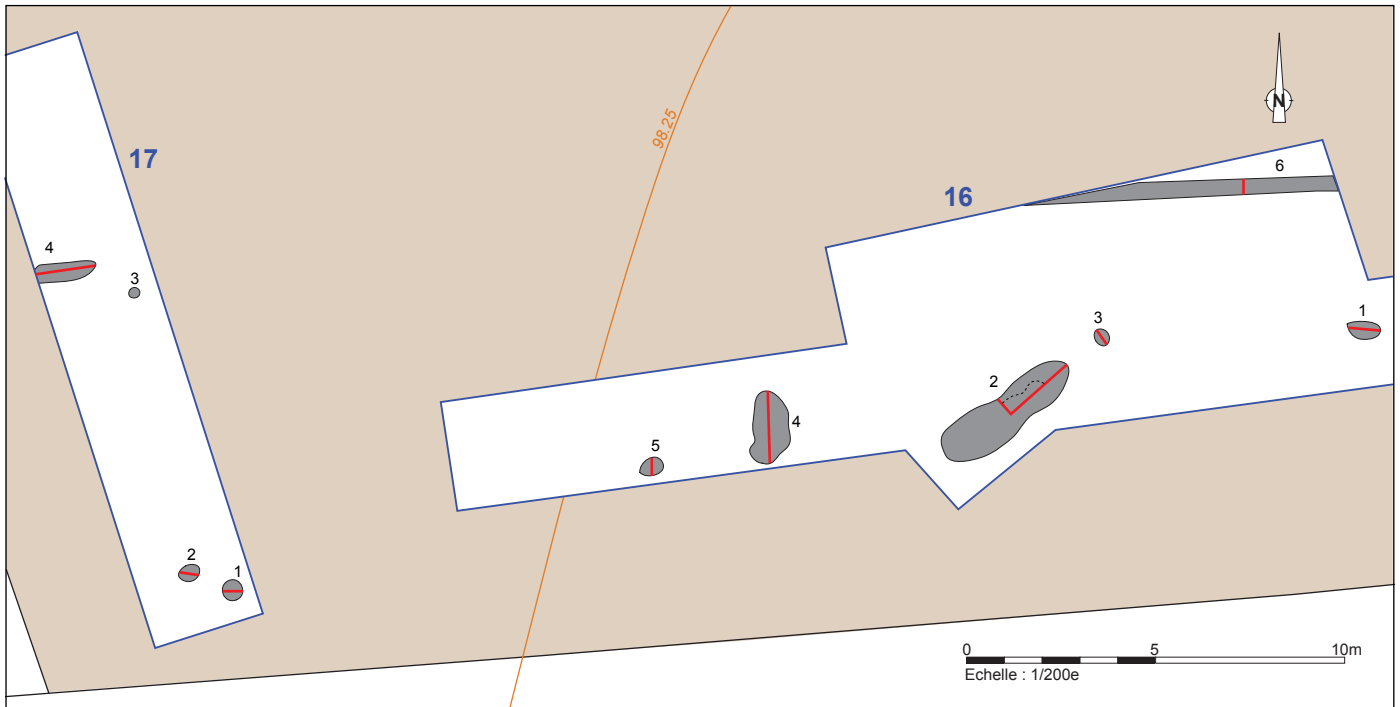
La structure 16.1 pourrait correspondre au fond d'une fosse ou d'un trou de poteau très arasé, mais au vu de la nature de son comblement et de l'irrégularité de son fond, l'hypothèse d'une perturbation d'origine naturelle reste privilégiée. Conservé sur moins de 5 cm de profondeur, son plan est ovalaire (60 sur 40 cm). Son comblement est constitué d'un limon sableux brun foncé meuble et homogène. La présence dans son comblement d'un fragment de récipient ouvert à décor estampé circulaire est à noter, il peut être attribué au Néolithique ou au Campaniforme.

- St. 16.2.

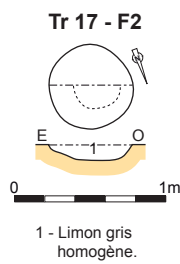
La structure 16.2 est une fosse oblongue de 320 cm de long par 100 cm de large et 26 cm de profondeur, orientée selon un axe sud-ouest / nord-est (**Figure 6, Cliché 4**). En surface, plusieurs tessons ont été récoltés lors de l'ouverture de la tranchée. Le quart nord-ouest de la fosse a été fouillé manuellement, puis un curage par passe mécanique a été réalisé afin de récupérer l'intégralité du mobilier. Les bords de la fosse sont évasés, et son fond est irrégulier. Le remplissage est homogène, traduisant un comblement progressif par colmatage. Il est constitué d'un limon sableux gris meuble et homogène, incluant quelques rares charbons de bois millimétriques.



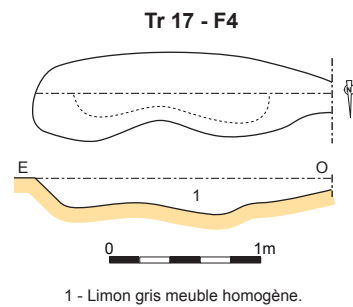
1 - Limon sableux gris meuble homogène avec céramique et charbon de bois



1 - Limon gris homogène.



1 - Limon gris homogène.



1 - Limon gris meuble homogène.

Figure 6 : Plan des vestiges découverts dans l'extrémité ouest de la tranchée 16 et dans la tranchée 17 et relevé des structures 16.2, 17.1, 17.2 et 17.4.



Cliché 4 : Vue d'ensemble de la structure 16.2.

Au total, ce sont 29 tessons de céramique attribuable au Campaniforme qui y ont été récoltés, parmi lesquels on distingue un fragment de panse à décor de deux lignes parallèles horizontales réalisées par impressions à la coquille, un fragment de panse à profil en S à décor de bandeaux de lignes horizontales réalisées au peigne, ainsi qu'un bord rentrant (Voir partie II.2.2). Si l'hypothèse d'une fosse d'origine anthropique reste possible pour 16.2, l'irrégularité de son creusement pourraient indiquer pour ce fait une perturbation ancienne de type chablis ayant piégé dans son remplissage des vestiges d'une occupation campaniforme voisine.

Une extension a été réalisée au nord de la structure 16.2, mais à l'exception d'un segment de fossé (structure 16.6), celle-ci n'a pas permis de mettre au jour d'autres anomalies.

Etant donnée leur proximité avec 16.2, les faits 16.3, 16.4 et 16.5 ont été testés manuellement. Au vu de leur irrégularité et de leur comblement plus brun, l'hypothèse de perturbations naturelles plus récentes reste la plus plausible. Ces trois anomalies n'ont pas livré de mobilier.

Trois structures ont été testées manuellement dans la tranchée 17.

Les structures 17.1 et 17.2 pourraient correspondre à des trous de poteau circulaires arasés (**Figure 6**). D'un diamètre de 55 cm pour une profondeur conservée de 6 cm, la structure 17.1 montre un fond plat. La structure 17.2 présente également un plan circulaire d'un diamètre de 60 cm pour une profondeur conservée de 10 cm. Son profil est en cuvette. Le comblement de ces deux faits est constitué d'un limon sableux gris homogène et meuble, proche de ce qui a pu être observé pour 16.2. Aucun mobilier n'a été récolté dans ces deux structures.

La structure 17.4 correspond à une perturbation d'origine naturelle (**Figure 6**). De forme ovale, elle mesure au moins 200 cm de long sur 60 cm de large, pour une profondeur conservée de 14 cm. Son fond montre deux cuvettes, et ses bords sont évasés à semi-abrupts. Son comblement, unique, est constitué d'un limon sableux gris et homogène. Aucun mobilier n'y a été découvert.

II.2 Le mobilier archéologique.

Théophile Nicolas

II.2.1 Méthodes de travail

Le secteur abordé à Feins, Zac du Grand Clos a livré du mobilier dans 5 tranchées :

Ce dernier se compose de :

- 34 tessons ou éléments de formes céramiques
- 2 scories et 1 *tegula*

Tous ces éléments font l'objet d'une étude organisée par tranchée de découverte.

II.2.2 Catalogue par contexte de découverte

- Tranchée 8, Fait 9.

La structure a livré un bord éversé arrondi (**Figure 7**). Cet élément peut être attribué au Campaniforme.

- Tranchée 14, Fait 2.

Un fragment de bord rentrant a pu être identifié (**Figure 7**). Cet élément peut être attribué au Campaniforme.

- Tranchée 16, Fait 1.

Un fragment de récipient ouvert à décor d'estampé circulaire (**Figure 7**). Cet élément peut être attribué au Néolithique ou au Campaniforme.

- Tranchée 16, Fait 2.

La structure a livré 29 tessons ou éléments de forme au sein desquels on distingue un fragment de panse à décor de deux lignes parallèles horizontales réalisées par impressions à la coquille, un fragment de panse à profil en S à décor de bandeaux de lignes horizontales réalisées au peigne, ainsi qu'un bord rentrant (**Figure 7**). Ces éléments sont attribués au Campaniforme.

II.2.3 Informations du mobilier.

Le mobilier céramique mis au jour est très homogène. Il se caractérise par 34 fragments et éléments de formes pour un NMI de 8. La tranchée 16 a livré du mobilier suffisamment diagnostique (décor au peigne et à la coquille) pour permettre une attribution de l'assemblage au Campaniforme.

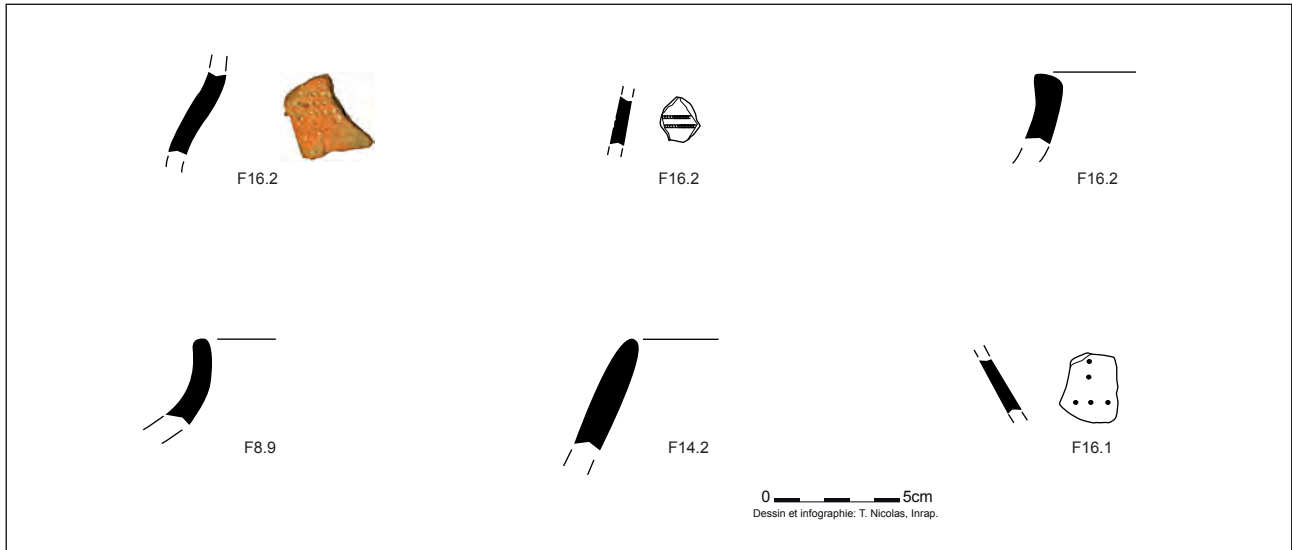


Figure 7 : Dessin des éléments céramiques diagnostics du Campaniforme.

II.3 Discussions sur l'occupation campaniforme

Les indices d'occupation campaniforme identifiés à Feins méritent une attention toute particulière. Bien qu'apparaissant très éparses, les données ne doivent pas être négligées dans le cadre d'un diagnostic car l'échantillonnage s'amenuise considérablement lorsqu'il s'agit de périodes anciennes. Même si plusieurs découvertes récentes ont permis de renouveler les connaissances sur le Campaniforme local (Hinguant 2012, Leroux 2013), les sites pouvant être attribués à cette période restent rares. A Feins, l'indigence et la dispersion des vestiges découverts au cours du diagnostic n'a pas permis de caractériser la nature de l'occupation campaniforme. Aucun aménagement de l'espace n'a pu être mis en évidence. La structure de combustion 14.2, dont un échantillon de charbon est en cours de datation, semble isolée. Sa localisation en limite d'emprise et à proximité immédiate d'un lotissement ne permet pas d'envisager une exploration future de la zone située plus au nord. Quant à la structure 16.2, qui a livré l'essentiel du mobilier céramique attribué au Campaniforme, un doute persiste quant à son origine anthropique. Ce doute est renforcé par la présence à proximité de nombreux écofacts.

II.4. Un parcellaire ancien non daté.

Alors que le parcellaire moderne s'organise selon des axes nord-sud et est-ouest (voir partie II.5), plusieurs fossés divergent de ces orientations (**Figure 8**).

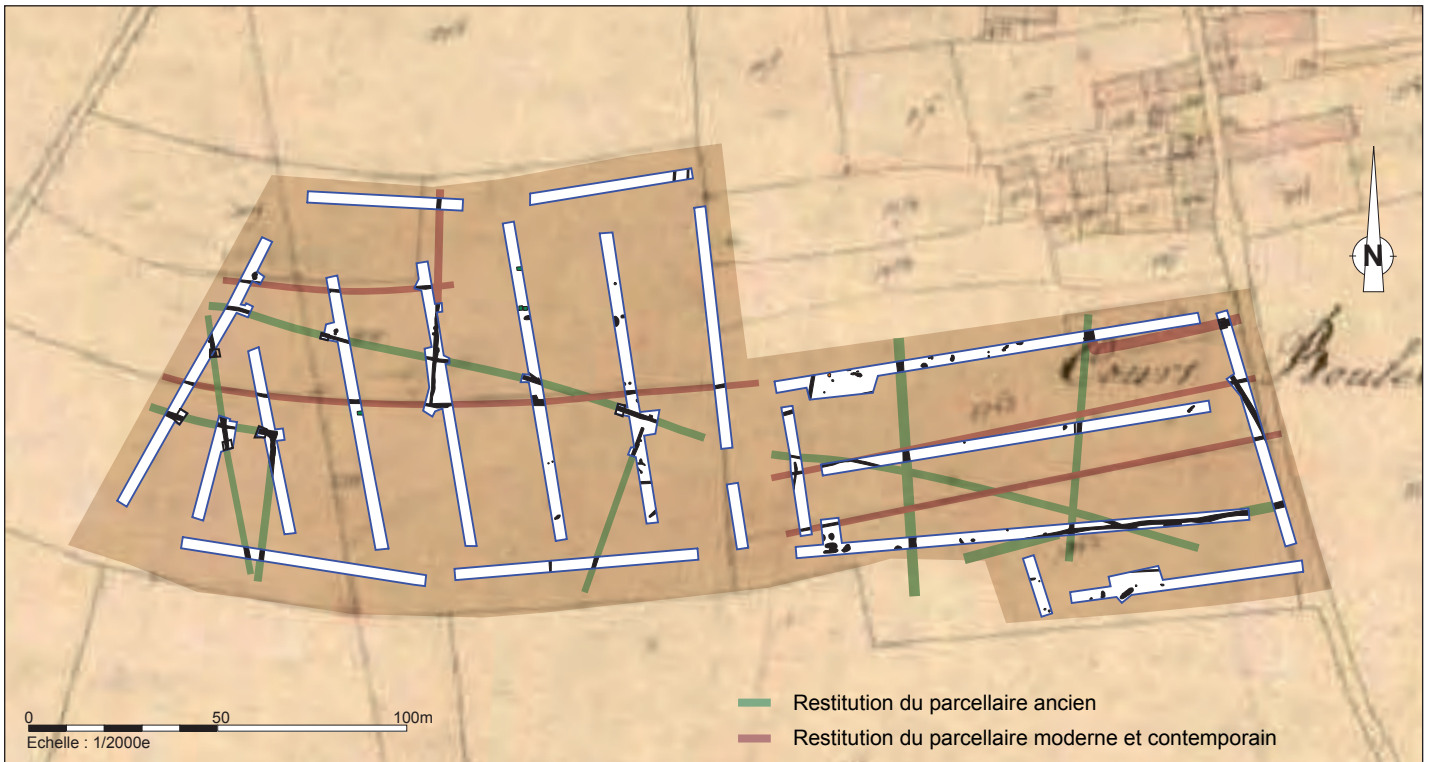


Figure 8 : Proposition de restitution des fossés de parcellaire sur le fond cadastral napoléonien.

- Le fossé 3.3/8.8 est orienté nord-ouest-ouest / sud-est-est (**Figure 9**). Il traverse l'intégralité de la parcelle 1234. Il apparaît sous la terre végétale à une profondeur comprise entre 30 et 50 cm. Sa largeur varie de 80 à 120 cm, et sa profondeur conservée est comprise entre 30 et 50 cm. Son profil est variable ; son fond est le plus souvent en cuvette, et ses bords sont évasés. Son comblement est stratifié. En surface, un limon sableux brun clair se retrouve de façon homogène au niveau des cinq sondages effectués. Le niveau sous-jacent est quant à lui constitué de limon sableux brun gris à beige, incluant parfois des charbons de bois et quelques éléments centimétriques de granite fracturé (**cliché 5**). Ce fossé n'a livré aucun mobilier.



Cliché 5 : Vue de la coupe est du fossé 3.3.

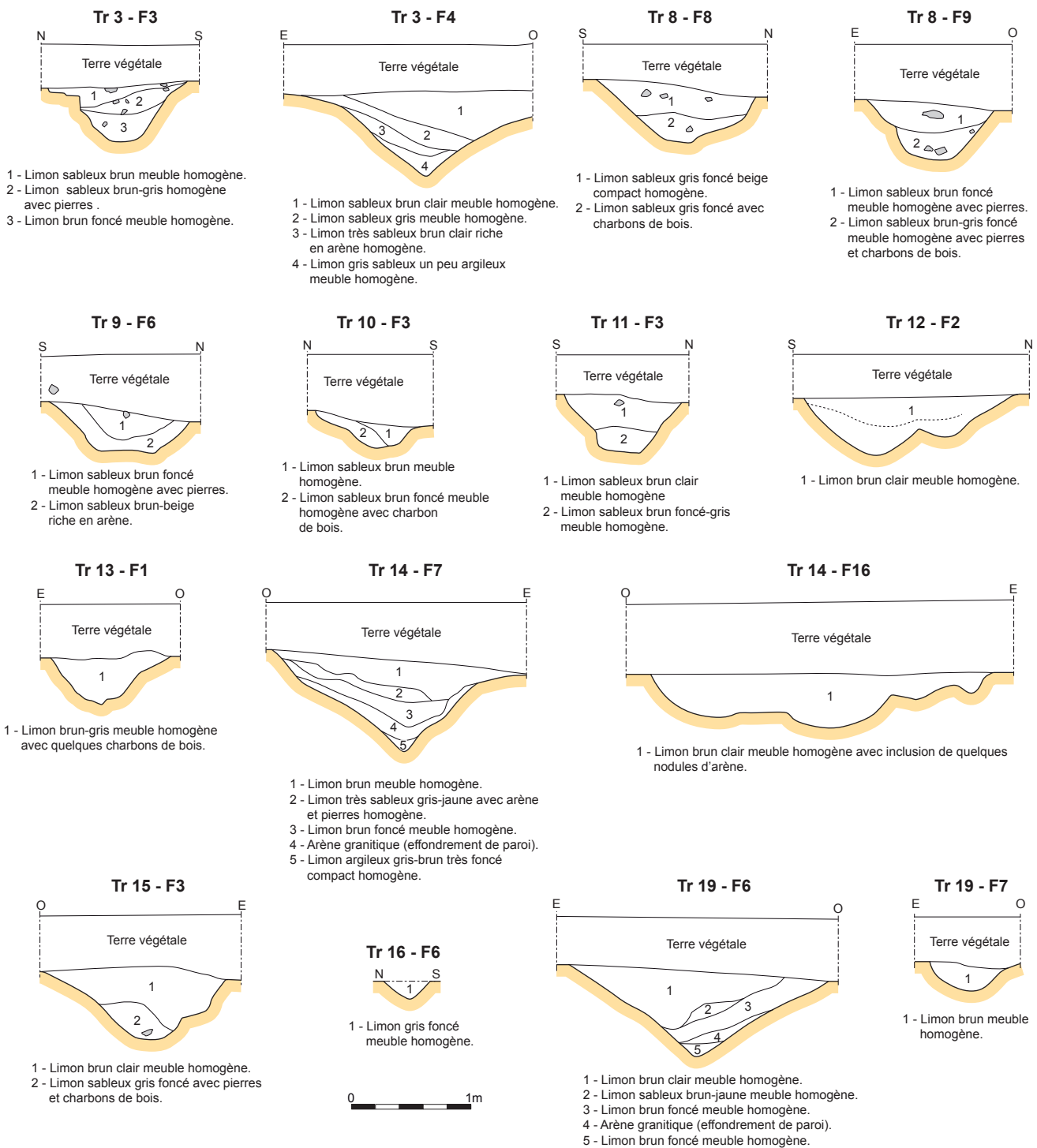
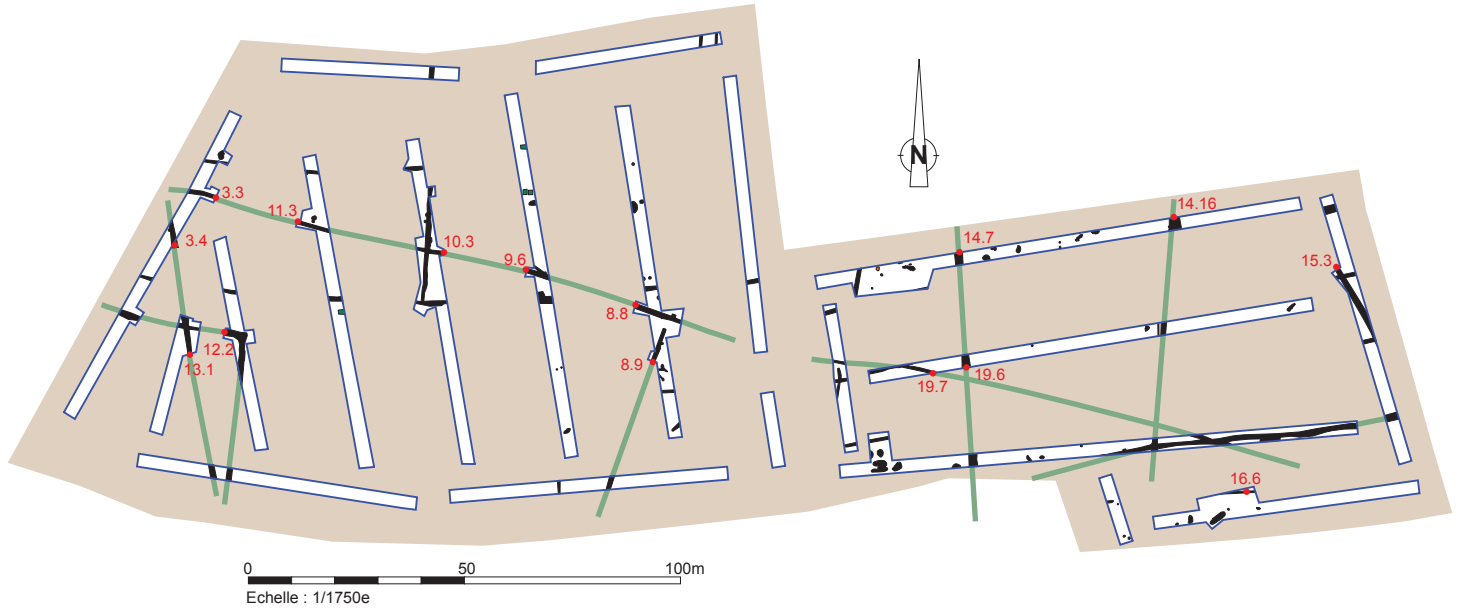


Figure 9 : Profils réalisés dans les fossés de parcellaire ancien.

- Le fossé 8.9/5.2 est perpendiculaire au fossé 3.3/8.8. Il semble fonctionner avec ce dernier, comme l'atteste son interruption reconnue dans l'extension de la tranchée 8, matérialisant une entrée large de 2 m. Son profil et son comblement stratifié est similaire à ce qui a été observé pour le fossé 3.3/8.8 (**Figure 9, Cliché 6**). Notons la découverte dans l'US supérieure de 8.9 d'un tesson de céramique pouvant être attribué au Campaniforme.



Cliché 6 : Vue de la coupe sud du fossé 8.9.

- Le fossé 20.2/18.3 se situe dans le prolongement et sur le même axe que le fossé 3.3/8.8. Il a été sondé au niveau de la tranchée 19 (**Figure 9**). Il apparaît à 40 cm sous le niveau de sol actuel. Sa largeur à l'ouverture est de 65 cm, et sa profondeur conservée est de 22 cm. Son profil est en cuvette, et son comblement non stratifié est constitué d'un limon sableux brun homogène.

- Le fossé 4.2/3.6 forme un angle dans la tranchée 12. Il pourrait matérialiser un fossé d'enclos. Aucune structure n'a toutefois été repérée dans son espace interne (extrémité sud de la tranchée 3, tranchée 13 et extrémité ouest de la tranchée 4). Le sondage mécanique effectué dans la tranchée 12 montre deux phases, matérialisées par un recreusement du fossé. Le comblement, unique et homogène, constitué de limon sableux brun clair, ne permet pas de distinguer une éventuelle chronologie relative entre ces deux phases (**Figure 9, Cliché 7**). Ce fossé présente les mêmes orientations que les limites parcellaires indiquées sur le cadastre napoléonien, ce qui pourrait indiquer une datation récente pour cet ensemble.



Cliché 7 : Vue de la coupe ouest du fossé 12.2.

Deux fossés montrent un profil en V.

-Le fossé 3.4/4.1 (**Figure 9**) traverse l'angle sud-ouest de la parcelle 1234 suivant un axe nord-nord-ouest / sud-sud-est. Il a été sondé à deux reprises, au niveau des tranchées 3 et 13. Son profil observé au niveau de 3.4 est en V ouvert. Son comblement, stratifié, n'a pas livré de mobilier. Sa largeur à l'ouverture est de 150 cm, pour une profondeur conservée de 74 cm. Le sondage effectué dans 13.1 montre un profil un peu différent et un comblement unique (**Figure 9**).

- Le fossé 14.7/18.8 montre également un profil en V ouvert. Il traverse la parcelle 1824 suivant un axe nord-sud. Il a été sondé à deux reprises au niveau des tranchées 14 et 19 (**Figure 9, Cliché 8**). Il est apparu à une profondeur de 50 cm sous le niveau de sol actuel. Sa largeur à l'ouverture est de 200 cm environ, et sa profondeur conservée est de 70 cm. Son remplissage stratifié indique que le comblement du fossé s'est effectué depuis l'ouest (indice possible d'un talus).



Cliché 8 : Vue de la coupe nord du fossé 14.7.

Les deux fossés à profil en V ouvert 3.4/4.1 et 4.7/18.8, décrits ci-dessus, ainsi que la structure linéaire 14.16/18.4 (**Figure 9**), pourraient correspondre à des aménagements liés à l'enclos du Cours Boulet repéré par prospection aérienne à 200 m au sud de l'emprise de notre intervention (**Figure 2, n° 17**). En effet, ces trois fossés semblent converger vers l'emplacement de l'enclos. Plusieurs autres fossés dont l'époque de fonctionnement reste indéterminée ont été repérés, il s'agit de 14.1, 14.18/20.1, 15.3 (**Figure 9**), 16.6 (**Figure 9**) et 20.3.

II.5. Un parcellaire moderne.

Plusieurs fossés identifiés correspondent à des limites parcellaires figurées sur le cadastre napoléonien, dressé pour la commune de Feins en 1828 (**Figure 8**).

Dans la parcelle 1234, ce sont les fossés 2.1, 10.1/3.2, 3.5/7.1 (**Figure 10**), et dans les parcelles 1824 et 1935, les fossés 20.5/15.4 et 15.1 (**Figure 10**).

Le segment de fossé 10.2 (**Figure 10**) n'est pas figuré sur le cadastre napoléonien, mais le fait qu'il se greffe sur 10.4 et qu'il se situe dans l'alignement de 2.1 indiquerait un fonctionnement concomitant. Il en est de même pour le fossé 15.5/18.1 (**Figure 10**), qui se situe dans l'alignement de la haie délimitant au sud l'emprise du diagnostic au niveau de la parcelle 1234.

Les fossés 15.2/20.4 et 14.18/20.1 s'organisent de manière régulièrement espacée parallèlement au fossé moderne 15.4/20.5. Ils pourraient correspondre à une subdivision récente des parcelles 1824 et 1935 (**Figure 10**).

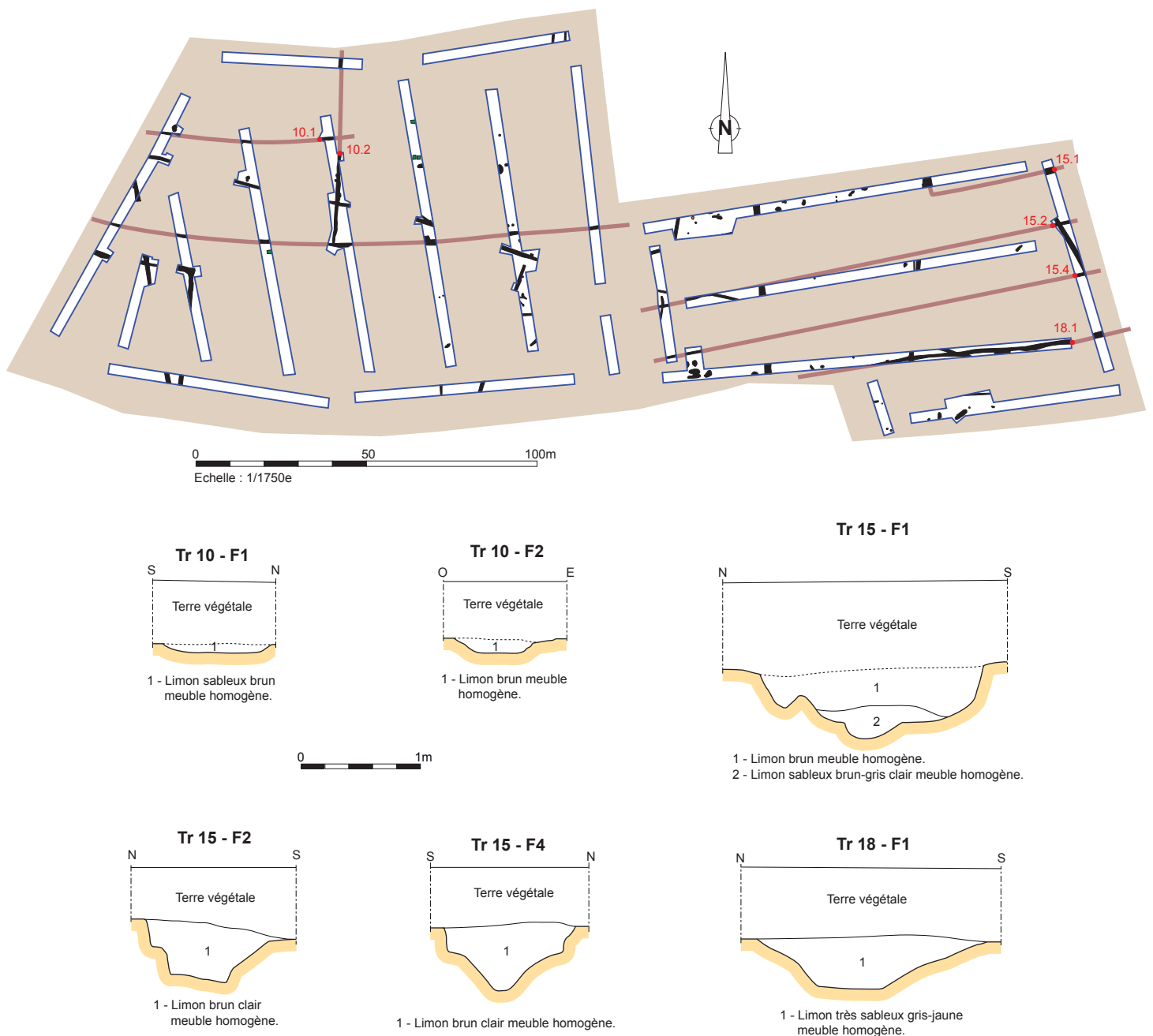


Figure 10 : Profils réalisés dans les fossés de parcellaire moderne et contemporain.

III. Conclusion

Situé au sud-ouest du bourg de Feins (Ille-et-Vilaine), le diagnostic archéologique de la ZAC du Grand-Clos s'inscrit dans un contexte riche en vestiges anciens. Si l'on réfute actuellement l'identification de Feins avec le *Ad Fines* de l'itinéraire d'Antonin, les nombreux sites et indices de sites antiques repérés sur le pourtour de l'étang du Boulet pourraient indiquer l'existence à cet endroit d'un *vicus*, situé au carrefour d'une ou plusieurs voies secondaires. Le diagnostic mené sur une surface de 2,8 hectare a mis en évidence des indices diffus d'une présence humaine datée du Campaniforme. Aucun aménagement de l'espace n'a pu être mis en évidence, et l'indigence des vestiges découverts n'a pas permis de caractériser la nature de cette occupation. Un parcellaire ancien a par ailleurs été identifié, sans qu'il ait été possible de le dater précisément.

IV. Bibliographie

Banéat 1929

BANEAT (P.), *Le département d'Ille-et-Vilaine, histoire, archéologie, monuments*, tome 2, Librairie Moderne J. Larcher, Rennes, 1927-1929, 534 p.

Carte archéologique de la commune de Feins, 2015, Service Régional d'Archéologie de Bretagne, Cellule carte Archéologique, Rennes.

Hinguant 2012

HINGUANT (S.), *Bédée, Pleumeleuc (Ille-et-Vilaine). Z.A. Les Gabrielles-le Meslier*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2012, 75 p.

Langouet *et al.* 1981

LANGOUET (L.), FAGUET (G.), VILBERT (L.-R.), *La prospection archéologique en 1981 par le centre régional d'Alet. Les arrondissements de Dinan et de Saint-Malo*. Rapport de prospection-inventaire, 1981.

Provost 1989

PROVOST (A.), *La prospection-inventaire du bassin de Rennes. Programme 1988 – 1989*. Rapport de prospection diachronique, 1989.

Leroux et Provost 1990

LEROUX (G.), PROVOST (A.), *Carte archéologique de la Gaule, Ille-et-Vilaine*, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1990, 304 p.

Leroux 2013

LEROUX (G.), *le Pertre (Ille-et-Vilaine), LGV, secteur 4, phase 3, Le Haut-Brétorin – La Grée*, Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, 2013, 42 p.

Paris *et al.* 1999

PARIS (F.), DADET (P.), Notice explicative, Carte géol. France (1/50 000), feuille de Combourg (282). Orléans : BRGM, 72 p.

Provost *et al.* 1991

PROVOST (A.), PRIOL (A.), GAUDICHON (N.), *La prospection-inventaire du bassin de Rennes en 1990 et 1991*, 1991

Provost 1992.

PROVOST (A.), *La prospection-inventaire du bassin de Rennes en 1992. Voie romaine Rennes-Bayeux, forêt de Liffré*, 1992.

Toulmouche 1847

TOULMOUCHE (A.), *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, éditions Daniel, 1847, 326 p.

<http://voiesromaines35.e-monsite.com/> : les voie romaine d'Ille-et-Vilaine.

III - Inventaires

Liste des figures

Figure 1 : Carte topographique au 1/25 000^e précisant la localisation de l'opération.

Figure 2 : Carte archéologique de la commune de Feins.

Figure 3 : Inventaire des sites archéologiques de la commune de Feins.

Figure 4 : Répartition des vestiges archéologiques mis au jour.

Figure 5 : Plan des vestiges découverts dans l'extrémité ouest de la tranchée 14 et relevé des structures 14.2, 14.3 et 14.6.

Figure 6 : Plan des vestiges découverts dans l'extrémité ouest de la tranchée 16 et dans la tranchée 17 et relevé des structures 16.2, 17.1, 17.2 et 17.4.

Figure 7 : Dessin des éléments céramiques diagnostics du Campaniforme.

Figure 8 : Proposition de restitution des fossés de parcellaire sur le fond cadastral napoléonien.

Figure 9 : Profils réalisés dans les fossés de parcellaire ancien.

Figure 10 : Profils réalisés dans les fossés de parcellaire moderne et contemporain.

Liste des clichés

Cliché 1 et 2 : Vue en plan et en coupe de la structure 14.2.

Cliché 3 : Vue d'ensemble des structures 14.3 (en premier plan) et 14.2 (en arrière plan).

Cliché 4 : Vue d'ensemble de la structure 16.2.

Cliché 5 : Vue de la coupe est du fossé 3.3.

Cliché 6 : Vue de la coupe sud du fossé 8.9.

Cliché 7 : Vue de la coupe ouest du fossé 12.2.

Cliché 8 : Vue de la coupe nord du fossé 14.7.

Inventaire des minutes de terrain

N° de minute	Relevés des tranchées	Relevés des structures	Support
1	1 à 9		Calque A3
2	10 à 13	3.3 – 3.4 – 14.7 – 15.2	Calque A3
3	14 à 18	14.16 – 15.1 – 15.3	Calque A3
4	19 et 20	8.8 – 8.9 – 9.6 – 10.1 – 10.2 – 10.3 – 11.3 – 12.2 – 13.1	Calque A3
5		15.4 – 18.1 – 19.6 – 19.7 – 17.1 – 17.2 – 14.2 – 14.3 – 17.4 – 14.6 – 16.6 – 16.2	Calque A3

Inventaire des clichés

N° de cliché	Structure	Intitulé
3174 à 3177	8.8	Coupe ouest
3178 à 3181	8.9	Coupe sud
3182 à 3184	8.9	Vue vers le sud
3187 à 3190	9.6	Coupe ouest
3191 à 3193	10.3	Coupe ouest
3194 à 3197	11.3	Coupe ouest
3198 à 3200	12.2	Coupe ouest
3201 à 3204	13.1	Coupe sud
3206 à 3209	3.4	Coupe sud
3210 à 3213	3.3	Coupe est
3214 à 3217	14.7	Coupe nord
3218 à 3220	15.1	Coupe ouest
3221 à 3223	15.3	Coupe nord
3224 à 3226	15.2	Coupe est
3227 à 3229	15.4	Coupe ouest
3230 à 3232	18.1	Coupe est
3233 à 3236	19.6	Coupe sud
3237 à 3249	14.2 et 14.3	Vue d'ensemble depuis le sud
3250 à 3254	14.2	Coupe et plan
3255 à 3258	14.3	Coupe et plan
3259 à 3261	16.2	Vue d'ensemble depuis le nord-ouest
3262	16.2	Coupe
3263 à 3264	16.2	Vue d'ensemble depuis le nord-est
3265	16.2	Vue d'ensemble depuis le sud-ouest

Inventaire du mobilier archéologique

tr.	Fait	Sd.	U.S.	Campaniforme	Age du Bronze	Age du Fer	GR	HMA	mod	indét.	total	datation proposée	observations
8	9		1	1							1	Campaniforme	
14	2			2							2	Campaniforme	
15	1												1 scorie fer
15	2									1	1	Protohistoire	1 tegula+ 1 scorie
16	1									1	1	Protohistoire	
16	2			29							29	Campaniforme	
16	1		1	1							1	Néolithique/campaniforme	

Inventaire des structures archéologiques

Légende des abréviations :

PM : sondage à la pelle mécanique

MAN : sondage manuel

LS : limon sableux

Br Cl : brun clair

Br Mo : brun moyen

Br No : brun noir

Br Fo : brun foncé

Br Gr : brun gris

Br Ja : brun jaune

HO : homogène

HT : hétérogène

CO : compact

ME : meuble

GQ : galets de quartz

SR : sable rouge

CB : charbons de bois

TC : terre cuite

Structure	type	Niveau d'apparition (en mètre)	Dimensions en plan (en mètre)	Profondeur	Sondage	Comblement de surface					substrat	mobilier	datation	Minute	photo	commentaire
						nature	couleur	homogénéité	compacté	inclusions						
1.1	Fossé	0,5	0,6 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
1.2	Fossé	0,5	0,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
2.1	Fossé	0,5	0,6 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
3.1	Ecofact	0,5	1,3 de large			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
3.2	Fossé	0,5	0,7 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
3.3	Fossé	0,3	0,8 de large	0,46	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène		2	3210 à 3213		
3.4	Fossé	0,3	1,5 de large	0,74	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène		2	3206 à 3209		
3.5	Fossé	0,5	0,7 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
3.6	Fossé	0,5	1,4 de large	0,5	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Non relevé
4.1	Fossé	0,5	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
4.2	Fossé	0,5	1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
5.1	Fossé	0,5	0,8 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
5.2	Fossé	0,5	0,8 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
7.1	Fossé	0,5	1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
8.1	Ecofact	0,4	0,6 de diamètre	0,1	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
8.2	Ecofact	0,4	1,1 min x 0,7	0,1	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
8.3	Chablis	0,4	2 x 1 min			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
8.4	Ecofact	0,4	0,7 de diamètre	0,1	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
8.5	Ecofact	0,4	0,7 x 0,3 min			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
8.6	Fossé	0,3	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME	GQ	Arène					
8.7	Fosse ou extrémité de fossé	0,3	1 x 0,5 min			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					

Structure	type	Niveau d'appartition (en mètre)	Dimensions en plan (en mètre)	Profondeur	Sondage	Comblement de surface					substrat	meublier	datation	Minute	photo	commentaire
						nature	couleur	homogénéité	compacté	Inclusions						
8.8	Fossé	0,35	1,4 de large	0,5	PM	LS	Gr Fo	HO	CO		Arène			4	3174 à 3177	
8.9	Fossé	0,5	1,1 de large	0,45	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène	Céramique	Campani-forme	4	3178 à 3184	
8.10	Ecofact	0,4	2 x 1			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
8.11	Ecofact	0,4	1 min x 0,4			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
8.12	Fossé	0,5	0,5 de large	0,1	MAN	LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Non relevé
8.13	Ecofact	0,5	2 min x 0,5			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
9.1	Cave à pommier	0,4	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
9.2	Cave à pommier	0,4	1,2 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
9.3	Cave à pommier	0,4	1,1 x 1,1			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
9.4	Ecofact	0,4	2 min x 0,8			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
9.5	Fossé	0,4	0,4 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
9.6	Fossé	0,5	1,2 de large	0,35	PM	LS	Br Fo	HO	ME	GQ	Arène			4	3187 à 3190	
9.7	Fossé	0,4	1,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
9.8	Ecofact	0,4	0,35 de diamètre	0,1	MAN	LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Non relevé
9.9	Ecofact	0,4	0,35 de diamètre	0,05	MAN	LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Non relevé
9.10	Ecofact	0,4	1,7 x 0,7			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
10.1	Fossé	0,5	0,9 de large	0,1	PM	LS	Br Fo	HO	ME	GQ	Arène			4		Extrémité, très arasé
10.2	Fossé	0,45	0,7 à 1 de large	0,12	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			4		
10.3	Fossé	0,45	0,9 de large	0,3	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			4	3191 à 3193	
10.4	Fossé	0,5	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
11.1	Fossé	0,5	0,7 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
11.2	Fosse	0,5	1,5 x 1			LS	Br No	HT	ME		Arène		moderne			
11.3	Fossé	0,3	1 de large	0,48	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène			4	3194 à 3197	
11.4	Fossé	0,3	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
11.5	Cave à pommier	0,4	1,5 x 1,2			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
12.1	Fossé	0,3	0,7 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
12.2	Fossé	0,35	1,8 de large	0,5	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			4	3198 à 3200	
13.1	Fossé	0,45	1,1 de large	0,4	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			4	3201 à 3204	
13.2	Fossé	0,4	1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
14.1	Fossé	0,5	0,9 de large			LS	Br Fo	HO	ME	GQ	Arène					
14.2	Structure de combustion	0,5	0,9 de diamètre	0,36	MAN	LS	Gr Ja	HT	ME	GQ	Arène	Céramique	Campani-forme	5	3237 à 3254	prélèvement de charbon de bois dans US 2
14.3	Fosse ou trou de Poteau	0,5	0,55 de diamètre	0,44	MAN	LS	Gr Ja	HO	ME		Arène			5	3237 à 3249 et 3255 à 3258	
14.4	Ecofact	0,5	1,2 x 0,25			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.5	Ecofact	0,5	2,8 x 0,7			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.6	Ecofact	0,5	0,6 x 0,3	0,12	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène			5		
14.7	Fossé	0,5	2 de large	0,76	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène			2	3214 à 3217	
14.8	Ecofact	0,5	1,6 x 0,9	0,05	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
14.9	Ecofact	0,5	0,4 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.10	Ecofact	0,5	0,4 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.11	Ecofact	0,5	2,1 x 0,5			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.12	Ecofact	0,5	0,3 x 0,4			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					

Structure	type	Niveau d'appartition (en mètre)	Dimensions en plan (en mètre)	Profondeur	Sondage	Comblement de surface					substrat	mobilier	datation	Minute	photo	commentaire
						nature	couleur	homogénéité	compacté	Inclusions						
14.13	Ecofact	0,5	0,4 de diamètre			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.14	Ecofact	0,5	2 x 0,5			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.15	Ecofact	0,5	1,9 x 0,9 min			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
14.16	Fossé	0,6	2,9 de large	0,46	PM	LS	Br Cl	HO	ME		Arène			3		
14.17	Ecofact	0,5	0,5 de diamètre	0,05	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
14.18	Fossé	0,5	1 de large			LS	Br Mo	HO	ME		Arène					
15.1	Fossé	0,7	1,9 de large	0,6	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène	Scorie de fer		3	3218 à 3220	
15.2	Fossé	0,45	1,2 de large	0,46	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène	Scorie de fer - tegulae		2	3224 à 3226	
15.3	Fossé	0,45	1,55 de large	0,6	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène			3	3221 à 3223	
15.4	Fossé	0,45	1,1 de large	0,55	PM	LS	Br Mo	HO	ME		Arène			5	3227 à 3229	
15.5	Fossé	0,6	1,6 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
16.1	Ecofact ou Fosse ?	0,5	0,6 x 0,4	0,05	MAN	LS	Br Fo	HO	ME		Arène	Céramique	Néolithique / Campaniforme			Non relevé
16.2	Fosse	0,5	3,2 x 1	0,26	MAN	LS	Br Gr	HO	ME		Arène	Céramique	Campaniforme	5	3259 à 3265	
16.3	Ecofact	0,5	0,3 de diamètre	MAN	0,1	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
16.4	Ecofact	0,4	1,9 x 0,5	MAN	0,1	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
16.5	Ecofact	0,4	0,6 x 0,5	MAN	0,05	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
16.6	Fossé	0,4	0,4 de large	0,15	MAN	LS	Br Gr	HO	ME		Arène			5		
17.1	Trou de poteau	0,4	0,55 de diamètre	0,06	MAN	LS	Br Gr	HO	ME		Arène			5		Douteux
17.2	Trou de poteau	0,4	0,6 de diamètre	0,1	MAN	LS	Br Gr	HO	ME		Arène			5		Douteux
17.3	Trou de poteau	0,4	0,5 de diamètre			LS	Br Gr	HO	ME		Arène					Douteux
17.4	Fosse	0,4	2 min x 0,6	0,14	MAN	LS	Br Gr	HO	ME		Arène			5		Douteux
18.1	Fossé	0,55	1,9 de large	0,44	PM	LS	Gr Ja	HO	ME		Arène			5	3230 à 3232	
18.2	Fossé	0,5	0,8 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
18.3	Fossé	0,5	1,1 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
18.4	Fossé	0,5	1,2 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
18.5	Trou de poteau ?	0,5	0,45 de diamètre	0,15	MAN	LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Douteux Non relevé
18.6	Ecofact	0,5	1 x 0,6	0,05	MAN	LS	Br Cl	HO	ME		Arène					Non relevé
18.7	Fossé ou fosse	0,5	1,6 min x 0,65			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Extrémité de fossé ?
18.8	Fossé	0,35	1,8 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
18.9	Ecofact	0,35	1,9 de large			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
18.10	Fosse	0,4	2,3 x 1,3			LS	Br Fo	HO	ME		Arène		Moderne			
18.11	Fosse	0,4	3 x 3			LS	Br Fo	HO	ME		Arène	Ardoise	Moderne			
18.12	Fosse	0,4	1,5 x 1 min			LS	Br Fo	HO	ME		Arène		Moderne			
18.13	Fosse	0,4	3 x 2			LS	Br Fo	HO	ME		Arène	Ardoise	Moderne			
18.14	Fossé	0,4	0,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
19.1	Ecofact	0,6	2 x 0,5			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
19.2	Fossé	0,4	1,2 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
19.3	Fossé	0,4	0,3 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
19.4	Ecofact	0,4	1,5 x 0,8			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
19.5	Ecofact	0,4	0,8 min x 0,5			LS	Br Cl	HO	ME		Arène					
19.6	Fossé	0,4	2,2 de large	0,7	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			5	3233 à 3236	
19.7	Fossé	0,4	0,65 de large	0,22	PM	LS	Br Fo	HO	ME		Arène			5		
19.8	Fossé	0,4	0,8 min de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
20.1	Fossé	0,6	1,2 de large			LS	Br Mo	HT	ME	GQ	Arène					
20.2	Fossé	0,5	0,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					
20.3	Fossé	0,5	0,6 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					Extrémité Coupé par 20.4
20.4	Fossé	0,5	0,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME	GQ	Arène					Coupe 20.3
20.5	Fossé	0,5	0,5 de large			LS	Br Fo	HO	ME		Arène					



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie

Campaniforme,
Epoque moderne et
contemporaine.

Sujets et thèmes

Fossé parcellaire.

Situé au sud-ouest du bourg de Feins (Ille-et-Vilaine), le diagnostic archéologique de la ZAC du Grand-Clos s'inscrit dans un contexte riche en vestiges anciens. Si l'on réfute actuellement l'identification de Feins avec le Ad Fines de l'itinéraire d'Antonin, les nombreux sites et indices de sites antiques repérés sur le pourtour de l'étang du Boulet pourraient indiquer l'existence à cet endroit d'un vicus, situé au carrefour d'une ou plusieurs voies secondaires. Le diagnostic mené sur une surface de 2,8 hectare a mis en évidence des indices diffus d'une présence humaine datée du Campaniforme. Aucun aménagement de l'espace n'a pu être mis en évidence, et l'indigence des vestiges découverts n'a pas permis de caractériser la nature de cette occupation. Un parcellaire ancien a par ailleurs été identifié, sans qu'il ait été possible de le dater précisément.

Inrap Grand-Ouest

37 rue du Bignon CS 67737, 35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél. 02 23 36 00 40, grand-ouest@inrap.fr

Janvier 2015